

Depuis de nombreuses années, nous sommes une association de parents d'élèves locale, indépendante de tout modèle politique, syndical ou religieux, **active depuis 11 ans dans le Lycée Caraminot**. Nous sommes présents dans les différentes commissions du lycée, **habitant** dans les alentours d'Egletons ou **travaillant** sur Egletons, **travaillant** dans la formation, dans **l'éducation**, nous sommes disponible rapidement sur la demande de la direction. Nous sommes des acteurs actifs de la commune d'Egletons ou du pays de Ventadour, du système d'enseignement d'Egletons, anciens élèves du lycée Caraminot, ENP.

### Qui sommes-nous ?

Des parents d'élèves qui vous côtoient et dont les enfants sont des camarades des vôtres. Des femmes et des hommes de professions et d'opinions diverses, qui parviennent à travailler ensemble, au-delà de tout clivage, afin de rendre meilleure la vie des lycéens.

### Nos valeurs

- **RESPECT, SECURITE, VALORISATION DE L'ENSEIGNEMENT,**
- **SUIVI DES REFORMES SCOLAIRES,**

- Dialoguer avec les enseignants pendant les conseils de classe et durant toute l'année
- Etre à l'écoute des demandes et préoccupations de tous les parents
- Soutenir les projets pédagogiques des enseignants
- Etre vigilants quant aux remplacements des enseignants absents.

Être partenaire, cela implique le partage des responsabilités, et une organisation collective de la représentation démocratique des parents.

Aider les parents à s'y retrouver dans le parcours scolaire de leur enfant, et leur permet, s'ils le souhaitent, d'être un interlocuteur compétent dans lycée.

Le lycée, avec les parents et les enseignants, doit aider chaque enfant à trouver la voie de sa propre réussite. Tous ceux qui participent à la vie du lycée ont le droit à l'écoute, au dialogue, à l'égale valeur des paroles des uns et des autres, le droit au désaccord et à la confrontation des idées.

Médiation et négociation lors d'un conflit parents/enseignant, parents/direction dans l'intérêt de l'enfant, Aider le corps enseignant dans son application pédagogique si nécessaire, voyage, conférence, Participation complémentaire sur la base du volontariat aux manifestations réalisées pour les lycéens et les associations diverses du lycée, sportive, amicale des anciens, ayant un lien avec le lycée Caraminot (dont certains parents ont étudiés au lycée ou ENP)

Favoriser les sorties sportives et culturelles en renforçant les partenariats avec l'association sportive du lycée.

Certains parents présents dans le bureau de l'association peuvent être ou sont affiliés à la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des écoles publiques), et vouloir travailler avec une association bien implantée au lycée Caraminot.

Nous sommes à votre écoute : nous sommes disponibles et faciles à contacter (boîte aux lettres au lycée à l'accueil, au secrétariat de direction ou par le bureau des CPE, conseillers d'éducation, mail de l'association), et vous pouvez nous envoyer vos remarques pour préparer ensemble les conseils de classe.

Relayer vos interrogations, remarques et suggestions.

Vous informer par le maximum de canaux possibles : affichage au niveau du lycée, réunion.

Nous considérons que l'intérêt de l'enfant passe par son bien-être en classe, pendant les temps de repos, de repas, d'internat et les temps périscolaires. La bonne relation entre les parents, l'équipe enseignante et l'ensemble des intervenants.

Notre rôle est de dialoguer et d'être à l'écoute de tous les parents et l'équipe enseignante tout au long de l'année afin de :

L'Association aide chaque année l'aide sociale du lycée, grâce à vos cotisations ( 8€) et don.

Nous reversons sous forme de don, au fond social du lycée, (300 €. En 2015), le crédit de l'année précédente.

L'association des parents d'élèves vous demande une cotisation de 8 €, pour les frais de fonctionnement de l'association, courrier, timbres, assurance, et le solde en fin d'année est reversé au fond social du lycée.

Les meilleures conditions de travail pour tous dans un environnement et un encadrement satisfaisant.

Notre connaissance de la vie du lycée, des dossiers et points à améliorer, ainsi que notre motivation d'être votre porte-parole afin de les faire aboutir.

### **Pourquoi et comment voter ?**

Il est important de voter (même s'il n'y a qu'une liste), car un grand pourcentage de votants dénote que les parents sont mobilisés pour leurs enfants et leur lycée et confère donc un plus grand poids, par exemple, auprès du rectorat, pour une suppression de poste. Cette année encore, tous les parents sont concernés, quelle que soit leur situation, c'est-à-dire qu'ils soient mariés ou non, séparés ou divorcés. Si l'un des deux parents ne vote pas, le pourcentage de votant diminue. Pour le bien-être de vos enfants, votez ! Si vous ne pouvez pas vous déplacer à l'école, le Vendredi 07 octobre 2016, utilisez le vote par correspondance :

### **Vote par correspondance :**

Le bulletin de vote, **ne comportant ni rature ni surcharge**, doit être inséré dans une enveloppe ne portant aucune inscription ou marque d'identification. Cette enveloppe, cachetée, est glissée dans une seconde enveloppe, cachetée à son tour, sur laquelle sont inscrits au recto l'adresse du lycée et la mention "Élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école", et au verso les noms et prénoms de l'électeur ainsi que son adresse et sa signature. Si les deux parents souhaitent faire un seul envoi, les deux secondes enveloppes, comportant les mentions indiquées ci-dessus, seront insérées dans une troisième enveloppe libellée à l'adresse du lycée et portant la mention « élections des représentants des parents d'élèves au conseil administratif du lycée ». Tout pli ne portant pas les mentions indiquées ci-dessus sera mis à part sans être ouvert, ne pourra donner lieu à émargement sur la liste électorale et en conséquence ne sera pas pris en compte pour calculer le nombre des votants.

Dans le lycée vous allez avoir plusieurs listes présentent. Une liste de fédération de parents d'élèves (FCPE) et une liste autonome (simple association déclarée en préfecture)

### **Pourquoi faire la distinction entre fédérations et listes autonomes? :**

Tout simplement car il y a une différence de représentativité. Les fédérations sont reconnues par l'Education Nationale et vont siéger dans les commissions de l'Inspection Académique et du Rectorat. Alors que les listes autonomes ont **une action plus locale**, essentiellement à l'établissement et à la commune.

**Nous sommes des acteurs actifs de la commune d'Egletons ou du pays de Ventadour, du système d'enseignement d'Egletons, anciens élèves du lycée Caraminot, ENP, IUT, EATP,**